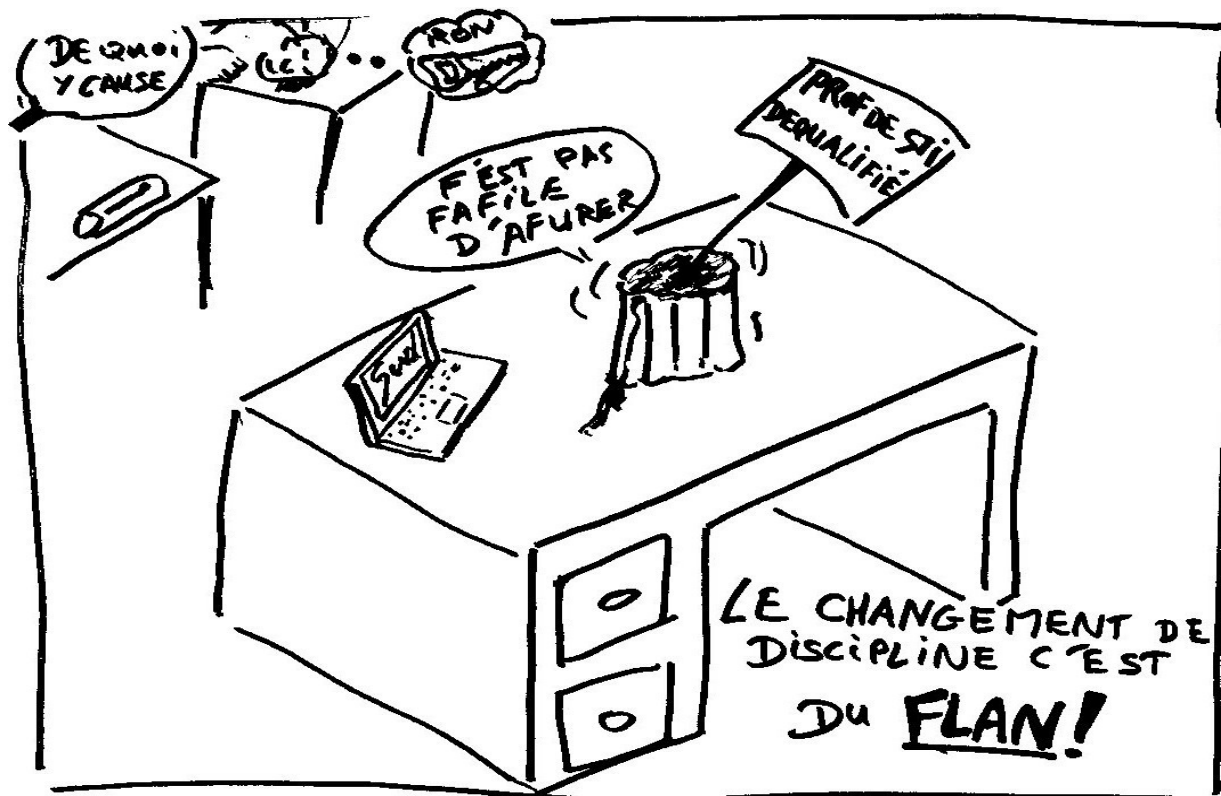


NON au changement de discipline des profs de STI!



Les enseignants STI ont récemment reçu une lettre, datée du 29 juin, du Recteur les enjoignant de se situer dans une nouvelle nomenclature disciplinaire avant le 17 septembre, calquée sur les orientations de la réforme STI2D.

Ce changement d'intitulé disciplinaire, qui s'inscrit dans le cadre de la RGPP (où l'on cherche notamment à gommer les spécificités et à développer la polyvalence des agents de la Fonction Publique), permettra, comme aujourd'hui au Lycée technologique, de rendre plus souple la gestion des personnels enseignants (autrement appelé Ressources Humaines), mais à nouveau au détriment du service public d'Éducation.

Comment accepter l'inacceptable ?

SUD Éducation OISE soutient les professeurs des disciplines STI et les appelle collectivement à ne pas répondre à la demande du rectorat :

- pour refuser une déqualification de leur métier
- pour protester contre la poursuite, par l'actuel gouvernement, de la mise en œuvre des récentes contre-réformes engagées au Lycée et dont ce changement de nomenclature est un des piliers.

SUD Éducation OISE, appelle les professeurs STI à se réunir et agir collectivement et exige l'abrogation de la circulaire à l'origine de cet appel à changement de nomenclature.